



Litige avec syndic concernant les travaux

Par **Nattt93**, le **09/07/2021** à **20:53**

Bonjour,

Des travaux ont été voté à l'assemblée générale, à savoir des fenêtres avec des stores énormes qui se posent sur la fenêtre et qui réduit la lumière qui entre dans ma chambre. (Donc la fenêtre est 30 cm plus petite en hauteur) Ces travaux ont été voté il y a 4 ans et on me dit que je ne peux pas refuser de mettre ces fenêtres. Je ne refuse pas ces fenêtres, mais je veux juste pas mettre un store énorme qui réduit l'entrée de lumière dans ma chambre. Qu'est-ce que je peux faire svp ? C'est possible que mon syndic me ramène devant le tribunal et me demande de payer des dommages et intérêts, ou de payer les depens et les frais d'avocat si je perds le procès ?